



☎ : 04.50.69.71.80
📠 : 04.50.69.41.28
✉ : mairie@etercy74.fr

Horaires

Ouverture au public :

Mardi 17h00-19h00
Jeudi 17h00-19h00

Sommaire:

EDITO

SCOLAIRE

URBANISME

INFOS DIVERSES

SITOA

REUNIONS

Edito

Pour la période 2015-2017, Etercy, comme toutes les communes, sera largement sollicité pour participer à l'effort de redressement des comptes publics de l'État.

A cette baisse sans précédent des dotations de l'État, sont venues s'ajouter d'importantes dépenses obligatoires : le FPIC, fond de péréquation pour aider les communes en difficulté, les charges associées à la réforme des rythmes scolaires, l'instruction du droit des sols, la hausse de la TVA, la revalorisation de l'indice salarial des agents de catégorie C, etc...

Depuis plusieurs mois, l'équipe municipale travaille sur un investissement structurant et d'avenir l'extension de l'école primaire de notre village. Alors pour résoudre cette équation, j'ai choisi et proposé à l'équipe municipale trois axes :

- Agir sur les indemnités d'élus : nous avons décidé de fonctionner avec trois adjoints au lieu de quatre précédemment et de diminuer les indemnités pour anticiper aux premières baisses de dotations de l'État.
- Agir sur les subventions municipales : engager une diminution des aides, au plus juste, celles versées au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et celles allouées au tissu associatif.
- Agir sur les prélèvements périscolaires : augmenter le tarif des prestations pour les usagers des services périscolaires de manière modérée.

Dès 2015, le Conseil municipal a validé ces orientations budgétaires que nous poursuivrons en 2016 et 2017.

Forte de cette stratégie, notre commune sera en mesure de maintenir une vraie dynamique d'investissement, sans augmenter les taux de la fiscalité communale, en préservant son autofinancement pour mieux maîtriser sa dette.

Un objectif d'économies de fonctionnement est réaliste et réalisable lorsque l'on s'en donne, **collectivement**, les moyens dans un souci d'**intérêt général**.

Jacques COPPIER
Maire d'Etercy

ACTIVITES PERISCOLAIRES

Depuis la rentrée scolaire 2014, les élèves d'Etercy se voient proposer des activités éducatives **tous les Mardis et Vendredis de 15h à 16h30**. Encadrés par 3 animateurs, une quarantaine d'enfants participent régulièrement à ce **Temps d'Activités Péri-scolaires**.



Ateliers pâtisserie, activités manuelles et artistiques, jeux collectifs, travail sur le cuir, le bois, ... le programme est élaboré toutes les six semaines par notre équipe. Cette dernière souhaiterait s'entourer de personnes pouvant l'aider ponctuellement à encadrer nos enfants.

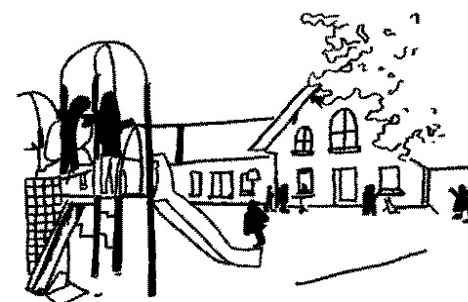
Sans compétence ni qualification particulières, vous avez la possibilité de donner un peu de votre temps et venir aider notre équipe... n'hésitez pas à nous contacter en Mairie (Tél : 04.50.69.71.80).

PROJET ECOLE

L'extension de l'école primaire est devenue une réalité. Depuis plusieurs mois nous travaillons avec le cabinet BEAUQUIER Architectes à la mise au point de cette réalisation.

Après l'évaluation des besoins, nous avons décidé d'une première phase comprenant : l'agrandissement de 2 classes élémentaires pour la rentrée 2015 ainsi que l'extension d'une classe maternelle et d'une salle de repos accolées au pôle maternel existant pour la rentrée 2016.

Devant l'augmentation des effectifs, cet investissement structurant et d'avenir, permettra d'offrir aux élèves des conditions optimales pour leur scolarité.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES Rentrée 2015

Pour les nouveaux arrivés dans la commune ou les enfants nés en 2012, l'inscription à l'école d'Etercy est possible depuis le 3 mars 2015.

Pour cela, merci de vous présenter à la mairie d'Etercy, aux jours et heures d'ouverture au public (mardis et jeudis de 17h00 à 19h00) munis des éléments suivants :

Livret de famille

Justificatif de domicile (facture téléphone, électricité ...) moins de 3 mois

Une fiche d'inscription scolaire vous sera alors remise.

Il conviendra de la remettre à la directrice de l'école lors d'un rendez-vous à définir en mairie aux dates suivantes:

Mardi 31 mars 2015

Vendredi 3 avril 2015

URBANISME

n° d'enregistrement	Nom et adresse	Nature des travaux	Décision
PC 74 117 14 x 0005 (*)	M. Rémi GSTALDER - CHAUVIN , route des Cavorets	construction 2 villas jumelées	Accordé
PC 74 117 14 x 0006	M. Yannick SEGRET, route d'Annecy	rénovation bâtiment existant	Accordé
PC 74 117 14 x 0007	M. Didier LEROUSSÉAU, route des Frasses	construction maison individuelle	Sans suite
PC 74 117 14 x 0008	M. THILLOU Pierre, 353 route des Châtaigniers	extension maison existante	en cours
PC 74 117 15 x 0001	M. Yannick COLANTONI, rue des Edelweiss	aménagement escaliers extérieurs	en cours
DP 74 117 15 x 0001	M. Stéphane PERILLAT-CHARLAZ, 60 route des Evrats	construction piscine	en cours
DP 74 117 15 x 0002	GAEC La Fée Verte, 49 route de Chez Belleville	réfection d'un pan de toiture	Accordé
DP 74 117 15 x 0003	M. Jean-Claude BOUCHET, 188 route du Vieux Pont	abri de jardin	en cours

(*) ce permis de construire fait l'objet de 2 recours gracieux en mairie, ainsi que d'un recours contentieux déposé au Tribunal Administratif de Grenoble

Avis enquête publique

Une enquête publique est ordonnée par arrêté municipal du 25 février 2015, secteur de Cubelay, en vue de :

- Déclasser une partie du chemin rural dite « voie communale n°2 », permettant son aliénation.
- Classer en voie communale, l'impasse de Soyant, permettant son intégration dans le domaine public.
- Déclasser une partie du chemin rural dite du « Champ des Saigrettes, permettant son intégration dans le domaine privé de la commune.

L'enquête se déroulera du lundi 16 mars 2015 au mardi 31 mars 2015 inclus.

Les pièces du dossier sont consultables en mairie d'Etercy les mardis et jeudis, de 17h à 19 heures. Monsieur Jean-Louis PRESSE, commissaire enquêteur, sera présent pour recevoir les observations du public le :

Lundi 16 mars 2015, de 10h à 12 heures et Mardi 31 mars 2015, de 15h à 17 heures.

INFOS DIVERSES

Elections départementales

Les **22 et 29 mars** auront lieu les **Elections Départementales**, pour élire les deux Conseillers Départementaux et leurs suppléants, qui remplaceront les Conseillers Généraux.



Loto APE

L'Amicale des Parents d'Elèves organise son Loto le **28 mars 2015** dans la Salle Polyvalente de L'Ecole.



Service de proximité

Bientôt à Etercy, un **distributeur de pain frais** sera à votre disposition.

Il sera installé et mis en service le **29 mars** devant la salle communale. Une dégustation vous sera proposée dès 11 h.



SITOA

... plus de sacs poubelle en 2015

Cette décision a été entérinée par les élus lors du Comité Syndical du 9 décembre 2014.

L'origine de la distribution

Historiquement, la distribution des sacs poubelle de 100 L avait été mise en place par le SITOA pour améliorer la collecte des ordures ménagères qui se faisait alors essentiellement en vrac, c'est-à-dire sans bac roulant. Ces sacs de 100 L permettaient aux ménages de regrouper tous leurs petits sacs poubelle de la semaine et de ne déposer qu'un seul sac au point de collecte « ordures ménagères ».



La généralisation des bacs roulants collectifs

Par la suite, la réglementation pour la collecte des ordures ménagères a évolué, imposant aux collectivités, dès la fin des années 90 une conteneurisation. Ainsi peu à peu, tous les points de collecte « Ordures Ménagères » ont été équipés de bacs roulants collectifs. La distribution des sacs poubelle a néanmoins été maintenue pour des raisons de propreté, justifiée par la consigne de jeter ses poubelles la veille du ramassage hebdomadaire. Les grands sacs de 100 L permettaient toujours de regrouper tous les petits sacs poubelle de la semaine.



Une utilisation souvent détournée

Force est de constater que ces sacs de 100 L ne servent pas toujours qu'aux déchets ménagers. Les ménages les utilisent aussi pour stocker des pneus ou des textiles, des déchets verts déposés ensuite dans les bacs OM plutôt qu'en déchèterie...

La fin des sacs plastique non réutilisables en janvier 2016

Le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie a l'intention de faire voter dans le projet de loi pour la biodiversité, des amendements interdisant l'utilisation des sacs plastique à compter du 1^{er} janvier 2016. Seuls les sacs plastique réutilisables pourront continuer à être utilisés. Elle souhaite à terme les remplacer par des sacs compostables et biodégradables.



ECHANGES - Réunions de secteurs :

Le maire, ses adjoints et les élus souhaitent aller à la rencontre des Eterciens, lors de 6 réunions de secteurs, à la salle communale à 18 heures.

- Le vendredi 03 avril 2015 : Biolay-Soyan-Cubelay
- Le vendredi 24 avril 2015 : Châtaignier-Fruitière-Rutioz
- Le vendredi 22 mai 2015 : Barne-Frasse-Cavorêts-Mésanges-Vieux Pont
- Le vendredi 05 juin 2015 : Claven-Edelweiss-Berger-Route d'Annecy
- Le vendredi 26 juin 2015 : Chef lieu-Fontaines-Crêt Dieu-Ecoles
- Le vendredi 10 juillet 2015 : Tennis-Luches-Charmessy-Evrats-Sofieu